

Description de fonction / Profil d'exigences Experte / Expert Reconnaissance des méthodes

Organisation	
Fonction	Experte / Expert Reconnaissance des méthodes
Charge de travail	Selon les heures effectuées
Rémunération	Selon le règlement de rémunération de l'OrTra TC
Désigné par	Comité de l'OrTra TC, après une période d'essai Durée du mandat 2 ans, renouvelable

Tâches et responsabilités	
L'experte / l'expert	<ul style="list-style-type: none">Evalue et apprécie les identifications des méthodes (IDMET) sur la base de critères de forme et de contenu selon le règlement de reconnaissance des méthodes de la Thérapie ComplémentaireEtablit des rapports d'expertise avec des demandes motivées à l'attention du Comité chargé de la reconnaissance d'une méthodeParticipe à l'évaluation et au développement de la qualité de la procédure de reconnaissance des méthodesParticipe aux cours et aux séances organisés pour les expertes et les expertsRespecte les règles de récusation et le principe de confidentialité

Conditions et exigences	
Compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none">Expérience avec des audits de qualité (évaluer et apprécier sur la base de critères) ou ferme volonté de se familiariser avec ce domaineConnaissance approfondie de la Thérapie ComplémentaireBonnes connaissances de nouvelles technologies informatiques, maîtrise des moyens de communication modernes et des applications bureautiques courantes
Compétences personnelles	<ul style="list-style-type: none">indépendance / autonomie lors des évaluationsCapacité à saisir le contexte généralBonne maîtrise orale et écrite de l'une des trois langues nationales (D, F, I); de bonnes connaissances de l'allemand sont obligatoires; la connaissance de plusieurs langues est souhaitéeSouci du détailAutonomieFiabilité, intégritéSens politiqueCapacité à travailler sous pression, à gérer les conflits et à communiquer

Approuvé par le Comité de l'OrTra TC le 20.10.17.